



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon

Association Entrepreneurs du Monde

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Association Entrepreneurs du Monde
33 cours Albert Thomas - 69003 Lyon

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92086 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon

Association Entrepreneurs du Monde

33 cours Albert Thomas - 69003 Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de l'association Entrepreneurs du Monde,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Entrepreneurs du Monde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Compte de résultat par origine et destination et compte d'emploi annuel des ressources

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes « 7 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) » et « 8 Compte Emploi Ressources (CER) » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 10 juin 2024

KPMG SA

Jean-Marie Besson

Associé

Bilan Actif		Exercice au 31 Décembre 2023			Exercice précédent	
		Montant brut	Dépréciation	Montant net	au 31 Décembre, 2022	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-
		Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
		Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	73 401	(61 246)	12 155	12 586
		Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
		Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
		Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL	73 401	(61 246)	12 155	12 586	
	Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-
		Constructions	-	-	-	-
Inst. techniques, mat. out. Industriels		-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles		56 892	(55 701)	1 191	1 803	
Immobilisations corporelles en cours		-	-	-	-	
Avances et acomptes		-	-	-	-	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		-	-	-	-	
TOTAL	56 892	(55 701)	1 191	1 803		
Immobilisations financières	Participations	310 956	-	310 956	310 656	
	Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
	Prêts	9 013	(9 013)	-	-	
	Autres immobilisations financières	6 432	-	6 432	6 041	
TOTAL	326 401	(9 013)	317 388	316 697		
TOTAL I		456 694	(125 960)	330 734	331 086	
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
		En cours de production biens et services	-	-	-	-
		Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
		Marchandises	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	
Créances	Avances et acomptes versés sur commande	-	-	-	-	
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	-	-	-	-	
	Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-	
	Créances sur subventions	2 046 546	-	2 046 546	1 959 543	
	Autres créances	2 109 835	-	2 109 835	2 038 149	
TOTAL	4 156 381	-	4 156 381	3 997 692		
Divers	Valeurs mobilières de placement	1 556	-	1 556	1 556	
	Instruments de trésorerie	-	-	-	-	
	Disponibilités	602 005	-	602 005	1 106 332	
	Charges constatées d'avance	518 434	-	518 434	678 897	
TOTAL II		5 278 376	-	5 278 376	5 784 477	
	Frais d'émission d'emprunt (III)	-	-	-	-	
	Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-	-	
	Ecart de conversion - Actif (V)	61 188	-	61 188	58 613	
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)		5 796 258	(125 960)	5 670 298	6 174 176	

Bilan Passif (avant répartition)		Exercice au 31 Décembre 2023	Exercice au 31 décembre 2022	
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise	63 583	63 583
		Fonds propres statutaires	-	-
		Fonds propres complémentaires	-	-
		Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)	-	-
	Avec droit de reprise	Fonds propres avec droit de reprise	-	-
		Fonds propres statutaires	-	-
		Fonds propres complémentaires	-	-
		Apports	-	-
		Legs et donations	-	-
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-	-
	Ecart de réévaluation		-	-
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
		Réserves pour projet de l'entité	-	-
		Réserves	534 790	534 790
		Autres	-	-
		Report à nouveau	167 240	160 039
		Résultat de l'exercice	(320 493)	7 201
SITUATION NETTE		445 120	765 613	
Autres fonds	Fonds propres consommables	-	-	
	Subventions d'investissement	-	-	
	Provisions réglementées	-	-	
	Droit des propriétaires (commodat)	-	-	
	TOTAL I	0	0	
Fonds reportés liés aux legs ou donations		-	-	
Fonds dédiés		134 160	374 660	
TOTAL FONDS REPORTES ET DEBIES II		134 160	374 660	
Provisions	Provisions pour risques	61 188	58 613	
	Provisions pour charges	-	-	
	TOTAL PROVISIONS III	61 188	58 613	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	-	-	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	180 926	330 004	
	Emprunts et dettes financières divers (2)	447 595	315 337	
	Avances et acomptes reçus (1)	-	-	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 411	-	
	Dettes des legs ou donations	-	-	
	Dettes fiscales et sociales	129 022	118 201	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	
	Autres dettes	805 423	790 600	
	Instrument de trésorerie	-	-	
Produits constatés d'avance	3 441 053	3 421 148		
TOTAL IV		5 028 430	4 975 290	
Ecart de conversion - Passif (V)		1 401	-	
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)		5 670 299	6 174 176	
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an	-	-	
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	-	-	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	-	-	
	(3) Dont emprunts participatifs	111 691	235 934	

Compte de résultat		2023	2022
Produits d'exploitation	Cotisations	-	-
	Ventes de biens et services	40 463	59 884
	Ventes de biens	-	-
	<i>dont ventes de dons en nature</i>	-	-
	Ventes de prestations	40 463	59 884
	<i>dont parrainages</i>	-	-
	Ventes de marchandises	-	-
	Production vendue	-	-
	Production stockée	-	-
	Production immobilisée	-	-
	Produits de tiers financeurs	2 160 749	2 575 054
	Subvention d'exploitation	-	-
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 160 749	2 575 054
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	-
	Ressources liées à la générosité du public	2 257 755	2 238 425
Dons manuels	370 743	414 849	
Legs, donations et assurances-vie	-	-	
Contributions financières et mécénats	1 887 012	1 823 576	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	415 782	504 542	
Utilisations des fonds dédiés	374 660	862 551	
Autres produits	3 615	3 616	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I		5 253 024	6 244 072
Charges d'exploitation	Marchandises Achats	(34 011)	(20 304)
	Variation de stocks marchandises	-	-
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	-	-
	Variation de stocks m.p et autres approvisionnements	-	-
	Autres achats et charges externes	(522 433)	(416 405)
	Aides financières	-	-
	Impôts, taxes et versements assimilés	(6 929)	(636)
	Salaires et traitements	(1 430 333)	(1 427 663)
	Charges sociales	(381 420)	(406 662)
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	(12 622)	(9 213)
	Dotations aux provisions	-	(84 848)
	Subventions versées par l'association	(2 839 210)	(3 410 242)
	Report en fonds dédiés	(134 160)	(374 660)
Autres charges	(4 085)	(49 511)	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II		(5 365 203)	(6 200 144)
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		(112 179)	43 928
Produits financiers	Produits financiers de participations	-	-
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé	440	128
	Autres intérêts et produits assimilés	-	-
	Reprises sur provisions, transferts de charges	43 765	71 774
	Différences positives de change	-	-
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		44 205	71 902
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	(61 188)	(43 765)
	Intérêts et charges assimilés	(9 300)	(11 392)
	Différences négatives de change	-	-
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		(70 488)	(55 157)
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		(26 283)	16 745
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)		(138 462)	60 673
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 013	11 186
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	361 680
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	19 355
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		10 013	392 221
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(192 045)	(32 852)
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	(412 841)
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELS VI		(192 045)	(445 693)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		(182 032)	(53 472)
Participation des salariés aux résultats (VII)		-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)		-	-
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		-	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées		-	-
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		5 307 242	6 708 195
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		(5 627 735)	(6 700 994)
EXCEDENT OU DEFICIT		(320 493)	7 201
Produits	Bénévolat	1 009 946	834 480
	Prestations en nature (CVN)	121 454	121 454
	Dons en nature	15 191	11 097
	Dons en nature	873 301	701 929
Charges	Secours en nature	(1 009 946)	(834 480)
	Mise à disposition de biens et services	(873 301)	(701 929)
	Prestations en nature (ch.des CVN)	-	-
	Personnel bénévole	(8 930)	(8 930)
	Personnel bénévole	(127 715)	(123 621)

|

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2023
(Montants exprimés en Euros)**

Table des matières

1	PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	2
2	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	3
3	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
4	INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES DE GESTION	17
5	ENGAGEMENTS HORS BILAN	18
6	EVENEMENT POST CLOTURE	19
7	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	20
8	COMPTE EMPLOI RESSOURCES (CER)	23
9	ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER (EAR)	25

1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

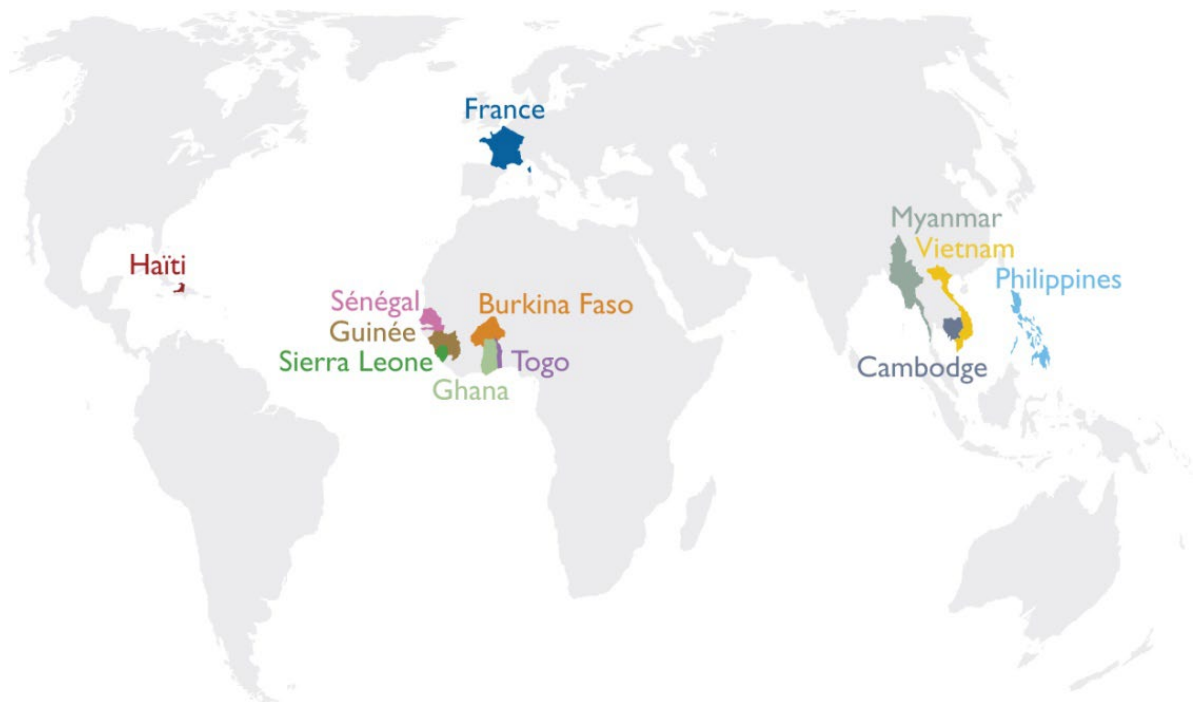
Entrepreneurs du Monde est une association française reconnue d'intérêt général, créée en 1998. Elle est labellisée par le Don en confiance grâce à la qualité de la gestion de ses fonds et sa transparence financière.

Sur 4 continents, 841 collaborateurs accompagnent l'insertion sociale et économique de personnes en situation de grande précarité en Afrique, en Asie, en Haïti et en France. Entrepreneurs du Monde les aide à entreprendre, à accéder à l'énergie et à s'adapter au changement climatique pour s'émanciper.

Pour réaliser sa mission, Entrepreneurs du Monde crée et incube des organisations locales (programmes) jusqu'à leur autonomie en s'appuyant sur quatre métiers clefs: la microfinance sociale, l'appui à la création de très petites entreprises et l'insertion professionnelle, l'accès à l'énergie et enfin l'agro-entrepreneuriat.

Quelques chiffres en 2023 (comparaison 2022) :

- Pays **12** (12)
- Programmes en cours d'incubation **21** (23)
- Bénéficiaires dans entreprises en cours d'incubation **162 964** (180 909)
- Programmes autonomes **10** (10)
- Bénéficiaires dans entreprises déjà autonomes **213 926** (225 886)
- Séances de formation **42 042**
- Bénéficiaires femmes **84%** (85%)
- Budget annuel **5,3M€** (6,7M€)
- Collaborateurs sur le terrain **814** (782)
- Collaborateurs siège **27** (28)



2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les informations contenues dans cette annexe sont relatives au bilan avant répartition de l'exercice de 12 mois clos le 31/12/23 dont le total est de 5 670 298 euros et au compte de résultat de l'exercice affichant un déficit de 320 493 euros.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les données sont présentées en euros.

Règles générales

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- Le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au nouveau plan comptable général modifié par le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Circonstances empêchant la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant.

Changement de méthode comptable

La première application des règlements ANC n°2022-04 et ANC 2023-01 relatifs à l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR) constituent un changement de méthode comptable.

Ces deux règlements modifient le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Cet état est présenté dans la partie 9. de cette présente annexe.

Application du plan comptable associatif

Le service comptable s'est appliqué à suivre le plan comptable associatif, en associant une comptabilité analytique afin de répartir par projet toutes les charges et tous les produits comptabilisés.

- Le code analytique pour différencier les projets reste inchangé. Celui-ci se compose de 3 parties : A-B-C

A : Zone géographique (1 Asie, 2 Afrique, 3 Caraïbes, 4 Europe)

B : Pays

C : Numéro chronologique des projets dans un même pays

Immobilisations incorporelles et corporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Catégorie	Durée
Logiciels	1 à 3 ans
Agencement et Aménagement	5 ans
Matériel informatique	1 an
Mobilier	5 ans

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est effectuée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valorisation de la valeur d'inventaire prend en compte les capitaux propres et les perspectives d'avenir.

Prêts aux programmes

Dans le cadre de son activité, l'association avance de l'argent aux partenaires sous forme de prêts non rémunérés. Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. En fin d'exercice, une analyse est menée afin d'identifier les risques de non recouvrement. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée du montant du risque estimé.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux aides versées par l'association sur le terrain et non encore consommées.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- L'association a une obligation à l'égard d'un tiers,
- Il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

Provisions pour risque de change

Au 31/12/2023, les pertes et gains latents de change sur les dettes et les créances ont été comptabilisés en différence de conversion. De plus, une provision pour perte de change est constatée au 31 décembre 2023 sur la base des pertes latentes de change identifiées.

Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Sont comptabilisés dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation,
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif qui concernent un projet défini,
- ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte « Utilisations de fonds dédiés ».

Sont comptabilisées au crédit du compte « Utilisation de fonds dédiés » :

- les montants des charges d'exploitation comptabilisées dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini,
- les montants des immobilisations acquises ou produites dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini,
- les remboursements aux tiers financeurs de la part non utilisée le cas échéant.

Subventions d'exploitation

L'association comptabilise les subventions de fonctionnement en produits dès la notification de la décision d'attribution. En fin d'exercice une analyse est menée afin de déterminer :

ENTREPRENEURS du Monde

- la part des subventions rattachables à l'exercice et non utilisée en totalité à porter en fonds dédiés,
- la part pluriannuelle des subventions à comptabiliser en produits constatés d'avance.

Dons des particuliers et des entreprises

Les dons encaissés ou dont l'engagement est certain au 31 décembre sont comptabilisés en ressources de l'exercice au poste « Ressources liées à la générosité du public ».

Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice.

3 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Actif

3.1.1 Actif immobilisé

Tableau de mouvements des immobilisations – en K€

Libellé	Valeur brute 31/12/2022	Acquisitions	Sorties	Valeur brute 31/12/2023
Concessions et droits similaires	66	7		73
Matériel de bureau et inform	53	5	0	57
TOTAL	118	12	0	130

Tableau de mouvements des amortissements – en K€

Libellé	Amortisst au 31/12/2022	Augm. Dotations	Cessions Reprises	Amortisst au 31/12/2023
Amort. Concessions et droits similaires	54	8		61
Amort. Matériel de bureau et inform	51	5		56
TOTAL	104	13	-	118

ENTREPRENEURS du Monde

Titres de participation et créances rattachées – en €

Désignation	Montant	+	-	Cession	Net	Pays
Participations	310 656	-	-	-	310 656	
Parts sociales au Crédit Coopératif	107				107	France
Parts sociales au Crédit Agricole Centre-Est	100				100	France
Titres de participations dans Microfinance Solidaire 1,2%	1				1	France
Titres de participations dans Palmis Microfinance 94%	131 693				131 693	Haiti
Titres de participations dans Palmis Eneji 73%	178 755				178 755	Haiti
Titres de participations KURIOZ	300				300	France
TOTAL	310 656 €	- €	- €	- €	310 656 €	

Prêts aux programmes – en €

Désignation	Montant	+	-	Net	Pays
Prêt Xetic IMF MEC BAMTAARE	9 013			9 013	Sénégal
TOTAL	9 013 €	- €	- €	9 013 €	

**le prêt à l'IMF Bantaare au Sénégal et qui est un héritage de la fusion avec Xétic, a été déprécié dans sa totalité*

Cautionnements – en €

Désignation	Montant	Pays
ALPTIS Immobilier dépôt de garantie pour le loyer des bureaux de Lyon 3	6 432	France
TOTAL	6 432 €	

3.1.2 Actif circulant

Créances – en €

Créances reçues par legs ou donations	Montant 2022	+	-	Net 2023	Projet
Suvention d' exploitation à recevoir	1 959 543	1 673 491	1 586 487	2 046 546	
UE	258 978	19 761	161 275	117 464	Multi pays et programmes
UE PREJEF	24 821		24 821	0	Multi pays et programmes
IECD	68 119	114 226	112 590	69 755	NRJ IECD
AURA	28 000	37 000	43 000	22 000	Multi pays et programmes
Coopération Monégasque	100 000		100 000	0	Fawrou et Fansoto
DGEFP	11 821			11 821	France-DSDA
Mairie de Paris	0	50 000	30 000	20 000	Multi pays et programmes
Métropole de Lyon	0	5 000	5 000	0	Projet 99 Femmes
ADEME	60 000		60 000	0	Sénégal-Fawrou
Union des couveuses	-1 706			-1 706	France-DSDA
Projet DEPARE	20 430		20 430	0	Haiti
BAD EdM Sénégal	26 931		26 931	0	Sénégal
Projet APROCOM	7 545		7 545	0	Haiti
PIC	143 500		86 100	57 400	France-DSDA
GIZ-Togo	48 547		40 605	7 942	Togo-Mivo
GIZ-Cote Ivoire	10 186	41 659		51 845	Cote Ivoire
Expertise France	0	235 234	56 400	178 834	Multi pays et programmes
APDRA	0	110 000	77 000	33 000	Guinée
SYCTOM	0	60 610	30 305	30 305	Togo-Miawodo
AFD GHM	0	1 000 000	580 000	420 000	Multi pays et programmes
AFD BES	729 371		124 485	604 886	Multi pays et programmes
AFD-AGRO	423 000			423 000	Multi pays et programmes
TOTAL	1 959 543 €	1 673 491 €	1 586 487 €	2 046 546 €	

ENTREPRENEURS du Monde

Autres créances	Montant au 31/12/2023	< à 1 an	> à 1 an	Provision pour dépréciation	Affectation Pays
Créances sociales	26 087	26 087			France
<i>CPAM subrogation</i>	13 795				France
<i>Taxes sur salaire</i>	12 292				France
Créances terrain	479 622	101 291	378 331		Multipays
<i>Sont Oo Tehtwin</i>	107 574		107 574		Birmanie
<i>AcE</i>	270 757		270 757		Vietnam
<i>Yikri</i>	45 449	45 449			Burkina
<i>Fawrou</i>	811	811			Burkina
<i>Fansoto</i>	40 895	40 895	-		Togo
<i>Assilassimé</i>	14 136	14 136			
Créance de partenaires	129 173		129 173		France
<i>Fonds de Dotation</i>	129 173		129 173		France
Créance prestation Ecoles	270	270			France
Fabrik à Yoop	452	452			France
DSDA	1 119	1 119			France
Créance Paypal (dons)	11 663	11 663			France
Débiteurs divers	2 924	2 924			
IVS	22	22			France
Produits à recevoir	35 980	35 980			France
GUILDE	1 000	1 000			France
Compte courant associés PMS	55 342	55 342			Haiti
Compte courant associés PE	212 988	212 988			Haiti
Autres	1 918	1 918			
TOTAL	958 558 €	451 054 €	507 504 €	- €	

ENTREPRENEURS du Monde

Autres créances	Montant 2022	+	-	Net 2023	Projet
Fondations & Associations	731 797	1 120 400	868 590	983 607	
Fond. EdM	178 390	302 400	320 790	160 000	Levée de fonds Pitch & Give - Divers Programme et IFI
FAET	120 000		90 000	30 000	Burkina (Yikri) et Sénégal (Fansoto)
Lord Michelham	230 000	600 000	280 000	550 000	Divers Programmes
Ste Irénée	14 607			14 607	France - ICI
Coordination Sud-FRIO	0	5 000		5 000	Projet FRIO
Fondation DB HUMAN	0	90 000	30 000	60 000	Sierra Leone-Munafa
Borénis	20 000	20 000	20 000	20 000	Divers Programmes
Fond.Pierre BELLON	145 000		80 000	65 000	Togo - Miawodo
Fond.PMI	15 000		15 000	0	Haiti - PMS
Manteau St Martin	8 000	8 000	8 000	8 000	France - UTVE
Fondation BEL	0	15 000		15 000	Togo-Ekofoda
Fondation Dewavrin	0	30 000	24 000	6 000	Togo-Ekofoda
Fondation Artelia	0	10 000		10 000	Philippines-Ateco
Fondation Merymu	0	10 000		10 000	Haiti-PMS
Fondation Le Lien	0	30 000		30 000	Haiti-PMS
Autres	800		800	0	Levée de fonds Pitch & Give - Divers Programme
Fond.d'Entreprises et Entreprises	160 500	406 000	398 830	167 670	
Fonds L'OREAL	0	125 000	125 000	0	Sénégal-Yikri
Fondation AKUO	0	8 000	8 000	0	Sénégal-Fawrou
Comgest Found	0	90 000	30 000	60 000	Sénégal - Munafa
Fondation Sisley	0	5 000	5 000	0	Projet 99 Femmes
Fond.EDF	40 000		16 330	23 670	Cambodge-Pteah Baitong
Fondation REXEL	0	40 000		40 000	Nafa Naana et Ateco
Fondation Caisse Epargne	0	35 000		35 000	France-DSDA
Fond.Huilerie Richard	0	3 000	3 000	0	France-DSDA
Fonds Compagnie fruitière	11 500		11 500	0	Sénégal - Fawrou
Fonds VALOREM	9 000			9 000	Sénégal - Fawrou
Hélios	100 000	100 000	200 000	0	Transversal

ENTREPRENEURS du Monde

Charges constatées d'avance – en €

Désignation	Montant au 31/12/2023
Diverses dépenses de fonctionnement payées d'avance	3 167
Subventions versées sur le terrain non consommées au 31/12/2023	515 266
<i>Dont :</i>	
<i>AteCo</i>	200 345
<i>EdM Burkina</i>	16 743
<i>Emergence</i>	4 535
<i>Wakili</i>	29 883
<i>NRJ IECD</i>	1 654
<i>Fawrou</i>	161 440
<i>Miawodo</i>	78 693
<i>Ekofoda</i>	2 780
<i>Atelier Ecole</i>	6 522
<i>DSDA</i>	12 671
TOTAL	518 434 €

Disponibilités et Valeurs Mobilières Placement

Le montant des disponibilités et valeurs mobilières de placement, au 31 décembre 2023, s'élève à 603 561 €.

3.1.3 Fonds propres – en €

Tableau de variation des fonds propres	2022	+	-	2023
Fonds propres sans droit de reprise	63 583	-	-	63 583
Autres réserves	534 790	-	-	534 790
Report à Nouveau	160 039	7 201		167 240
Résultat de l'exercice	7 201		320 493	- 320 493
TOTAL	765 613 €	7 201 €	320 493 €	445 120 €

3.1.4 Provision pour risques et charges – en €

Tableau de variation des capitaux propres	2022	+	-	2023
Pour risques	-	-	-	-
Pour perte de change	58 613	61 188	58 613	61 188
<i>Sur l'en-cours Kiva (AcE)</i>	43 765	26 249	43 765	26 249
<i>Perte latente de change (PMS)</i>	14 848	34 939	14 848	34 939
TOTAL	58 613 €	61 188 €	58 613 €	61 188 €

3.1.5 Les fonds dédiés

Tableau de variation des fonds dédiés	2022	Reports	Reprise		Dotation	2023	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fondations, associations et entreprises	71 599	-	71 599	-	28 150	28 150	-
Liberia	28 800	-	28 800	-	-	-	-
Togo - GHM	28 150	-	28 150	-	28 150	28 150	-
Europe - ICI	14 649	-	14 649	-	-	-	-
Subventions publiques	221 495	-	221 495	-	41 024	41 024	-
Haiti - Atelier école	210 936	-	210 936	-	6 270	6 270	-
Yikri	7 978	-	7 978	-	4 754	4 754	-
Burkina Faso - Emergence	2 582	-	2 582	-	-	-	-
AFD	-	-	-	-	30 000	30 000	-
Autres organismes	56 650	-	61 100	-	41 395	41 395	-
Transversal Agro - Dons P.& G.	- 4 450	-	-	-	4 450	-	-
Pteah Baitong	40 000	-	40 000	-	23 670	23 670	-
Liberia	13 000	-	13 000	-	6 724	6 724	-
Sénégal-99F	-	-	-	-	2 900	2 900	-
Togo - GHM	8 100	-	8 100	-	8 100	8 100	-
Dons	24 916	-	20 466	-	23 591	23 681	20 466
Transversal Agro - Dons P.& G.	4 450	-	4 450	-	-	-	-
Togo - GHM	20 466	-	20 466	-	20 466	20 466	20 466
Sénégal-99F	-	-	-	-	3 125	3 215	-
TOTAL	374 660	-	374 660	-	134 160	134 250	20 466

3.1.6 Dettes

Dettes financières – en €

	2022	+	-	2023	<1 an	>1 an et <5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Etabl. de crédits	330 003	-	149 078	180 926	131 457	49 468	-
Prêt participatif France Active	111 834		63 426	48 407	48 407		
Prêt participatif Crédit Coopératif	46 443		20 423	26 021	20 772	5 249	
Prêt participatif Crédit Agricole Centre Est	40 000		20 000	20 000	20 000		
Prêt participatif Crédit Agricole Touraine Poitou	37 657		20 394	17 262	17 262		
Prêt Garanti par l'Etat	94 070		24 834	69 236	25 016	44 220	
Emprunts et dettes financières divers	315 337	254 961	122 703	447 595	147 595	300 000	-
Emprunts et dettes conditions particulières	150 000	250 000	50 000	350 000	50 000	300 000	
Autres emprunts	162 006		69 372	92 634	92 634		
Intérêts courus s/Billet à Ordre	3 331	4 961	3 331	4 961	4 961		
TOTAL	645 340 €	254 961 €	271 781 €	628 521 €	279 052 €	349 468 €	- €

Dettes fiscales et sociales – en €

Dettes fiscales et sociales	Solde au 31/12/23	Dettes - 1 an
Sur congés payés	71 611	71 611
Sur frais professionnels du personnel	1 489	1 489
Organismes sociaux et fiscaux	55 922	55 922
<i>Impôt (saisie s/salaire)</i>	<i>541</i>	
<i>URSSAF (dont Contr. Emploi Handicap)</i>	<i>34 661</i>	
<i>Pôle Emploi Expatriés</i>	<i>142</i>	
<i>Malakoff Mederic</i>	<i>8 125</i>	
<i>Verspieren</i>	<i>11 150</i>	
<i>Impot-Prel.à la source</i>	<i>1 303</i>	
TOTAL	129 022 €	129 022 €

ENTREPRENEURS du Monde

Autres dettes – En €

	Montant au 31/12/2023	Dettes - 1 an	Dettes > 1 an et < à 5 ans	Dettes > 5 ans	Affectation Pays
Dettes vis-à-vis de Pteah Baitong	1 276	1 276			Cambodge
Dettes vis-à-vis du Sénégal	8 520	8 520			Sénégal
<i>Ligoden</i>	8 520	8 520			
Dettes vis-à-vis de BES	730	730			Burkina
Dettes vis-à-vis Kiva AnhChiEm	266 442		266 442		Vietnam
Dettes vis-à-vis du Togo	2 066	2 066			Togo
<i>Miawoda</i>	305	305			
<i>Ekofoda</i>	1 761	1 761			
Autres dettes	282 895	282 895			Transversal
<i>sous-total</i>	561 929 €	295 487 €	266 442 €	- €	
Charges à payer au 31/12/2023					
Autres charges à payer	6 007	6 007			France
Ch. à payer Programmes	237 488	237 488			Multipays
<i>Pteah Baitong</i>	16 330				
<i>Yikri</i>	3 081				
<i>Emergence</i>	173				
<i>Nafa Naana</i>	63 600				
<i>Fansoto</i>	143 686				
<i>Munafa</i>	3 624				
<i>Mivo</i>	6 994				
<i>sous-total</i>	243 494 €	243 494 €			
TOTAL autres dettes	805 423 €	538 981 €	266 442 €	- €	

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant au 31/12/2023	Pays
Fondations	1 142 627	Multipays
Publics	2 298 426	Multipays
TOTAL	3 441 053 €	

4 INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES DE GESTION

La présentation des mouvements sur fonds dédiés en résultat d'exploitation est une résultante de l'application du nouveau règlement comptable de l'ANC 2018-06

Ainsi apparait dans le total des produits d'exploitation la ligne « utilisation des fonds dédiés, et dans le total charges d'exploitation la ligne « reports en fonds dédiés ».

L'année 2023 est marquée par une perte de 320 493 €.

Elle s'explique en partie par un résultat exceptionnel déficitaire de – 182 K€. Il s'agit ici principalement de l'abandon d'une créance auprès d'un de nos partenaires en Asie. Cet abandon de créance était la condition indispensable pour qu'un investisseur entre majoritairement au capital de ce partenaire. C'est le coût de la pérennité.

Elle est aussi la conséquence d'un résultat d'exploitation négatif (-112 K€) qui s'explique en grande partie par un recul des produits d'exploitation (-16% par rapport à 2022). Ceci est lié à une phase de transition de nos financements publics (-16% également par rapport à 2022) : d'une part, des financements se sont arrêtés et leur reconduction n'a pas été immédiate, et d'autre part, de nouveaux financements ont été décalés dans le temps.

Dans ce contexte de diminution des recettes, nous avons réduit nos charges d'exploitation (-13% par rapport à 2022) mais à une vitesse qui ne nous a pas permis d'obtenir l'équilibre.

En dépit d'une situation internationale volatile, notamment en Haïti et au Burkina Faso, l'année 2024 s'annonce sous un meilleur jour. Nous entrons dans une nouvelle phase de financements publics, notamment ceux de l'Agence Française de Développement.

Evaluation des contributions volontaires en nature

Ce sont 250 heures de bénévolat qui ont été valorisées cette année 2022, contre 110 heures en 2021. Ces temps de bénévolat se concentrent majoritairement sur le département 'Communication' et à la marge sur les départements 'Finance' et 'Ressources Humaines).

Cette année, ce sont 50 122 € d'aides et subventions qui ont été collectées directement par les programmes soutenus par Entrepreneurs du Monde, nous valorisons cette levée de fonds au pied du CER.

5 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Entrepreneurs du Monde ne provisionne pas ses engagements de retraite.

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 25 532 € charges comprises.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.5%
- Taux d'évolution des salaires : 3%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de charges sociales : 39%

6 EVENEMENT POST CLOTURE

Néant.

7 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

La loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative aux organismes faisant appel à la générosité publique a imposé, en son article 4 « l'établissement d'un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) », qui est la version analytique du compte de résultat par nature.

C'est la mise en place d'un analytique précis et d'un suivi des temps rigoureux qui nous permet de réaliser le CROD.

1.1 Généralités

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) permet de reprendre l'ensemble des flux du compte de résultat et donc de refléter le modèle économique des entités qui font appel public à la générosité. Une colonne dans ce tableau permet d'isoler tous les flux relatifs à la générosité du public.

Le compte CROD regroupe l'ensemble des emplois et des ressources de l'exercice. Il se décompose en 2 colonnes par exercice.

La première colonne répartit la totalité des produits et des charges en diverses catégories en fonction de leur origine et destination. La seconde colonne ne contient que les produits issus de la générosité du public et l'emploi qui en a été fait.

Le compte emplois ressources ayant pour but d'améliorer l'information auprès des particuliers sur l'usage qui est fait de leurs dons, les deux autres colonnes se concentrent sur les ressources collectées auprès du public ainsi que leur usage.

1.2 Produits par origine

Les produits sont répartis en 5 grandes catégories :

- Les produits liés à la générosité du public :

Dans cette sous-catégorie, l'association a enregistré :

- Les dons collectes auprès des particuliers,
- Les legs perçus sur l'exercice,
- Le mécénat des entreprises et fondations,
- Les autres produits liés à la générosité du public.

- Les produits non liés à la générosité du public : Il s'agit essentiellement des transferts de charge entre les programmes et avec le siège d'Entrepreneurs du Monde ; il s'agit également de nos prestations de service,
- Les subventions et autres concours publics,
- Les reprises sur provisions et dépréciations,
- L'utilisation des fonds dédiés antérieurs.

1.3 Charges par destination

Le CROD propose six grandes catégories de charges :

- Les charges de missions sociales :

Les missions sociales sont les actions réalisées en vue de répondre à l'objet social de l'association.

On considère que les dépenses de missions sociales sont celles qui disparaîtraient si les missions n'étaient plus assurées. Elles sont donc celles que nous pouvons rattacher directement et analytiquement à un programme d'Entrepreneurs du Monde.

ENTREPRENEURS du Monde

A l'intérieur des charges de missions sociales, nous considérons les charges réalisées en France et celles réalisées à l'étranger. Les charges de mission sociale réalisées à l'étranger regroupent l'ensemble des charges engagées pour une organisation ou une activité à l'étranger, indépendamment du lieu de paiement. Par exemple un appui technique réalisé pour notre programme SOO au Myanmar est à considérer comme une charge réalisée à l'étranger même si l'appui technique a été payé en France.

La norme comptable différencie également les charges de missions sociales réalisées directement par Entrepreneurs du Monde de celles qui transitent par un organisme extérieur. Nous pouvons ainsi distinguer facilement les aides directement versées aux programmes que nous soutenons.

- Les frais de recherche de fonds :

Les frais de recherche de fonds correspondent aux dépenses qui permettent directement de collecter des fonds. Il s'agit principalement du coût du personnel du département 'Communication'.

- Les frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement sont indispensables à la bonne marche de l'association.

Par différence, il s'agit des charges 'décaissables' desquelles nous soustrayons les dépenses de missions sociales et celles de recherche de fonds.

Ils correspondent principalement aux coûts des fonctions supports que nous ne pouvons pas affecter directement aux programmes, aux coûts de location de nos bureaux, de la maintenance informatique et aux services et intérêts bancaires.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

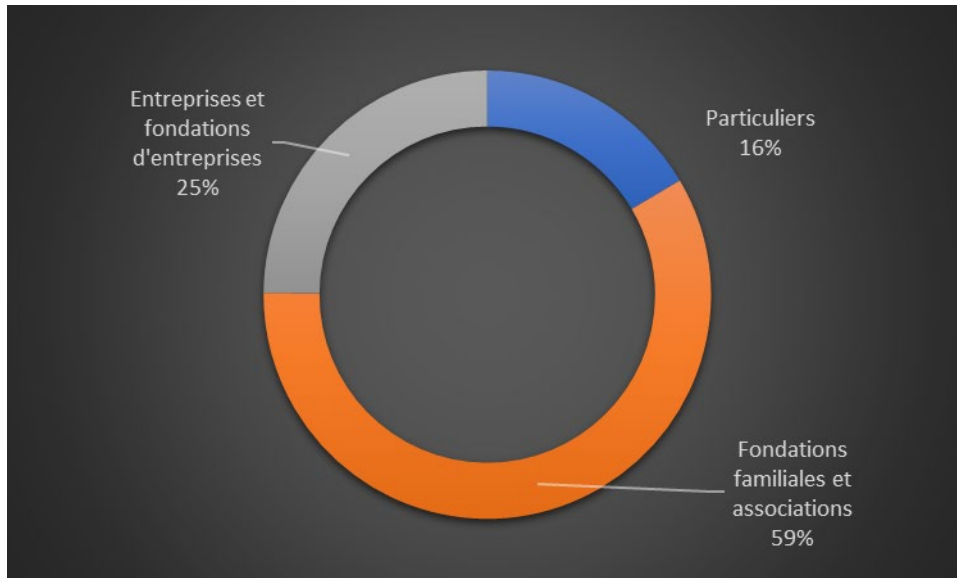
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 257 755	2 257 755	2 238 425	2 238 425
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 540	1 540	2 280	2 280
1.2 Dons, legs, et mécénat	2 256 215	2 256 215	2 236 145	2 236 145
- Dons manuels	370 885	370 885	416 979	416 979
- Legs, donations et assurance-vie	-	-	-	-
- Mécénat	1 885 331	1 885 331	1 819 166	1 819 166
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	379 215		479 835	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-		-	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	379 215		479 835	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 160 749		2 575 054	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	128 613		552 329	
5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	380 910	221 495	862 551	
TOTAL	5 307 242	2 479 251	6 708 194	2 238 425
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	4 420 256	1 961 853	4 900 748	1 734 015
1.1 Réalisées en France	710 756	315 457	1 883 802	666 539
- Actions réalisées par l'organisme	285 630	126 772	1 161 227	410 873
- Versements à d'autres organismes agissant en France	425 126	188 685	722 574	255 666
1.2 Réalisées à l'étranger	3 709 499	1 646 396	3 016 947	1 067 476
- Actions réalisées par l'organisme	1 295 416	574 948	329 279	116 508
- Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger	2 414 084	1 071 448	2 687 668	950 968
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	370 194	164 304	364 329	128 909
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	370 194	164 304	364 329	128 909
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	668 187	296 563	1 061 255	375 500
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	34 939	15 507		
5. IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	134 160	41 024	374 660	
TOTAL	5 627 735	2 479 251	6 700 992	2 238 425
EXCEDENT OU DEFICIT	- 320 493	-	7 201	-
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
- Bénévolat	41 820	41 820	91 062	91 062
- Financements touchés sur le terrain	50 122	-	181 689	-
- Dons en nature	-	-	-	-
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
- Prestations en nature	-	-	-	-
- Dons en nature	-	-	-	-
TOTAL	91 942	41 820	272 751	91 062
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	50 122	-	181 689	-
- Réalisées en France	-	-	-	-
- Réalisées à l'étranger	50 122	-	181 689	-
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	41 820	41 820	91 062	91 062
TOTAL	91 942	41 820	272 751	91 062

8 COMPTE EMPLOI RESSOURCES (CER)

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES					
EMPLOIS PAR DESTINATION		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	
		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. Missions sociales		1 961 853	1 734 015	1. Ressources liées à la générosité du public	
1.1 Réalisées en France		315 457	666 539	1.1 Cotisations sans contrepartie	
- Actions réalisées directement		126 772	410 873		2 280
- Versements à d'autres organismes agissant en France		188 685	255 666	1.2 Dons, legs et mécénats	
1.2 Réalisées à l'étranger	1 646 396	1 067 476		- Dons manuels	2 256 215
- Actions réalisées directement		574 948	116 508	- Legs, donations et assurances-vie	416 979
- Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger		1 071 448	950 968	- Mécénats	0
					1 819 166
2. Frais de recherche de fonds		164 304	128 909	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		164 304	128 909		0
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		0	0		0
3. Frais de fonctionnement		296 563	375 500		
TOTAL DES EMPLOIS		2 422 719	2 238 425	TOTAL DES RESSOURCES	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		15 507		2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		41 024		3. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		0	0	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL		2 479 251	2 238 425	TOTAL	
				2 479 251	2 238 425
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	
				(+ Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. Contributions volontaires aux missions sociales		0	0	1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	
- Réalisées en France		0	0	- Bénévolat	41 820
- Réalisées à l'étranger		0	0	- Financements touchés sur le terrain	91 062
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds		0	0	- Dons en nature	0
3. Contributions volontaires au fonctionnement		41 820	91 062		0
TOTAL		41 820	91 062	TOTAL	
				41 820	91 062

ENTREPRENEURS du Monde

Les ressources financières d'Entrepreneurs du Monde s'élèvent en 2023 à 5,3 M €. Elles proviennent à hauteur de 43 % de la générosité du public. Le montant est stable par rapport à 2023. Malgré un contexte incertain, nos donateurs continuent, sans faiblir, à soutenir nos actions et nous donnent une indépendance par rapport aux financements publics. La générosité du public se ventile comme suit :



Les ressources financières d'Entrepreneurs du Monde proviennent également des financements publics, à hauteur de 41%. Leur montant est en nette diminution par rapport à 2022 (-414 K€), ce qui explique d'ailleurs une grande partie du déficit

Il faut noter ici que 64 % des financements publics provient de l'Agence Française de Développement, notre principal partenaire, sans lequel nous ne pourrions mener nos activités.

En termes d'utilisation des ressources, 79 % ont été consacrées à notre mission sociale en hausse de 6 points par rapport à 2022. En parallèle, nos frais de fonctionnement ont diminué : ils représentent 12% en 2023 contre 16% en 2022.

Ces indicateurs montrent notre capacité à utiliser les fonds qui nous sont confiés au plus près des bénéficiaires.

L'utilisation des fonds peut aussi se présenter par zone géographique :

	2023	2022
Afrique	71%	54%
Haiti	12%	13%
France	9%	11%
Asie	9%	23%
TOTAL		

9 ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER (EAR)

La loi confortant le respect des principes de la République, du 24 août 2021 (dite loi séparatisme), a introduit une nouvelle obligation conséquente pour les associations, les associations culturelles et les fonds de dotation en les contraignant dans certains cas à établir et publier un « état des avantages et ressources provenant de l'étranger » (EAR).

Cette novation a été guidée par le législateur dans un souci d'améliorer le suivi et la transparence financière de certaines associations qui perçoivent des fonds et avantages afin d'assurer la promotion de valeurs et de principes en opposition avec ceux de la République, l'instrumentalisation politique, notamment par des puissances étrangères, de ces associations à des fins contraires aux principes de la laïcité et de la République.

Au mieux de notre compréhension, nous avons élaboré cet état financier avec les hypothèses suivantes :

- En considérant la date de l'encaissement (donc différence possible avec produits en comptabilité) issu de notre CRM Salesforce. Seuls les ressources de prestations qui ne sont pas dans Salesforce sont issues de notre logiciel comptable.
- En considérant le montant de l'encaissement tel que saisi dans Salesforce donc correspondant au montant total du financement acquis.
- En considérant que l'Union Européenne est un état.

ENTREPRENEURS du Monde

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation
ALLEMAGNE	24/02/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	52,62 €
ALLEMAGNE	16/10/2023	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	40 605,05 €
TOTAL ALLEMAGNE						40 657,67 €
BELGIQUE	24/01/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	1 000,00 €
BELGIQUE	24/01/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	950,00 €
BELGIQUE	24/01/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	950,00 €
BELGIQUE	24/01/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	450,00 €
BELGIQUE	24/01/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	450,00 €
BELGIQUE	12/07/2023	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	937,56 €
BELGIQUE	05/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	CB	100,00 €
BELGIQUE	05/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	CB	50,00 €
BELGIQUE	22/12/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	10 000,00 €
BELGIQUE	31/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	CB	100,00 €
TOTAL Belgique						14 987,56 €
CAMBODGE	30/03/2023	Autre personne morale	Produit de vente	Direct	Virement	271,09 €
CAMBODGE	27/07/2023	Autre personne morale	Produit de vente	Direct	Virement	271,74 €
CAMBODGE	21/11/2023	Autre personne morale	Produit de vente	Direct	Virement	268,25 €
TOTAL CAMBODGE						811,08 €
ETATS-UNIS	28/02/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	429,57 €
ETATS-UNIS	09/03/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40,00 €
ETATS-UNIS	08/05/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Chèque	350,00 €
ETATS-UNIS	16/06/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	183 983,44 €
ETATS-UNIS	22/07/2023	Personnes physiques	Don	Direct	CB	1,00 €
ETATS-UNIS	21/08/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	136 914,65 €
TOTAL ETATS-UNIS						321 718,66 €
GUINÉE	29/08/2023	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	77 000,00 €
TOTAL GUINEE						77 000,00 €
ITALIE	18/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Paypal	300,00 €
TOTAL ITALIE						300,00 €
LUXEMBOURG	26/09/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	25,00 €
LUXEMBOURG	26/10/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	25,00 €
LUXEMBOURG	15/11/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	CB	200,00 €
LUXEMBOURG	15/11/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	CB	100,00 €
LUXEMBOURG	15/11/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	CB	100,00 €
LUXEMBOURG	15/11/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	CB	100,00 €
LUXEMBOURG	16/11/2023	Personnes physiques	Don	Direct	CB	300,00 €
LUXEMBOURG	26/11/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	CB	500,00 €
LUXEMBOURG	26/11/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	CB	200,00 €
LUXEMBOURG	26/11/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	CB	100,00 €
LUXEMBOURG	26/11/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	CB	100,00 €
LUXEMBOURG	26/11/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	CB	100,00 €
LUXEMBOURG	27/11/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Paypal	100,00 €
LUXEMBOURG	28/11/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	25,00 €
LUXEMBOURG	04/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	1 000,00 €
LUXEMBOURG	04/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	1 000,00 €
LUXEMBOURG	04/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	1 000,00 €
LUXEMBOURG	04/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	500,00 €
LUXEMBOURG	28/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	25,00 €
LUXEMBOURG	31/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	CB	200,00 €
LUXEMBOURG	31/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	CB	100,00 €
LUXEMBOURG	31/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	CB	100,00 €
LUXEMBOURG	31/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	CB	100,00 €
TOTAL LUXEMBOURG						6 000,00 €

ENTREPRENEURS du Monde

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation
MONACO	09/08/2023	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	100 000,00 €
TOTAL MONACO						100 000,00 €
PAYS BAS	19/06/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	20,00 €
PAYS BAS	18/07/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	20,00 €
PAYS BAS	18/08/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	20,00 €
PAYS BAS	19/09/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	20,00 €
PAYS BAS	28/09/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Transformation de prêt en don	59 372,00 €
PAYS BAS	18/10/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	20,00 €
PAYS BAS	20/11/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	20,00 €
PAYS BAS	19/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	20,00 €
TOTAL PAYS BAS						59 512,00 €
PHILIPPINES	25/05/2023	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	7 983,77 €
PHILIPPINES	11/07/2023	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	9 826,58 €
TOTAL PHILIPPINES						17 810,35 €
POLOGNE	02/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	CB	40,00 €
TOTAL POLOGNE						40,00 €
ROYAUME-UNI	20/11/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	5 000,00 €
TOTAL ROYAUME UNI						5 000,00 €
SENEGAL	12/09/2023	Autre personne morale	Produit de vente	Direct	Virement	2 256,00 €
SENEGAL	31/12/2023	Autre personne morale	Produit de vente	Direct	Virement	2 924,00 €
TOTAL SENEGAL						5 180,00 €
SIERRA LEONE	23/11/2023	Autre personne morale	Produit de vente	Direct	Virement	1 886,00 €
TOTAL SIERRA LEONE						1 886,00 €
SINGAPORE	11/12/2023	Personnes physiques	Don	Direct	CB	200,00 €
TOTAL SINGAPORE						200,00 €
SUISSE	03/01/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	75,00 €
SUISSE	18/01/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	100 000,00 €
SUISSE	03/04/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00 €
SUISSE	03/04/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	75,00 €
SUISSE	06/04/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	2 937,15 €
SUISSE	06/04/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	550,00 €
SUISSE	06/04/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	550,00 €
SUISSE	05/06/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00 €
SUISSE	28/06/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	30 000,00 €
SUISSE	28/06/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	30 000,00 €
SUISSE	28/06/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	30 000,00 €
SUISSE	30/06/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00 €
SUISSE	03/07/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	75,00 €
SUISSE	04/07/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	306,05 €
SUISSE	07/08/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	30 000,00 €
SUISSE	18/08/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00 €
SUISSE	03/10/2023	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	75,00 €
SUISSE	04/10/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	2 222,96 €
SUISSE	06/11/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	100 000,00 €
SUISSE	06/12/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00 €
SUISSE	06/12/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	30 000,00 €
SUISSE	06/12/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	20 000,00 €
SUISSE	27/12/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	172,11 €
SUISSE	27/12/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	100,00 €
SUISSE	27/12/2023	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	100,00 €
TOTAL SUISSE						577 238,27 €
UNION EUROPE	15/02/2023	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	85 000,00 €
UNION EUROPE	19/09/2023	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	15 684,74 €
UNION EUROPE	03/11/2023	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	58 468,28 €
TOTAL UNION EUROPEENNE						159 153,02 €
TOTAL EAR						1 387 494,61 €